

*Pour renseignements supplémentaires
commentaires ou inscriptions, vous
devez vous adresser aux responsables
des concours jeunesse au niveau du
district.*

Par courrier postal à:

**Concours Jeunesse DEQRN
85 rue du Bonheur
St-Alexis-des-Monts, Qc
J0K1V0**

Ou par internet à:

deqrn_concours@hotmail.com

"Responsables des Concours"

***Pierre Meunier & Chantal Champagne
(819) 265-2387***



Concours Jeunesse

Livre-moi!



Ton conte!

District Est du Québec

Rive Nord

2009-2010



Objectifs

Offrir aux élèves de 3e cycle du primaire (5ième et 6ième années), l'opportunité de démontrer leur imagination et de mettre leur connaissance du français à l'épreuve.

Inciter les jeunes à lire davantage et à fréquenter les bibliothèques.

Concours

Créer un conte fantastique, merveilleux ou populaire (thème libre) de 350 à 500 mots.

Règlements

Les clubs peuvent présenter deux candidats (1er et 2ième).

Le texte doit être imprimé à double interligne sur des feuilles 8,5 po X 11 po.

La page titre doit contenir:

- le titre,
- le pseudonyme (obligatoire)
- le degré primaire.

Chaque page doit être numérotée et le document doit être broché.

Dans une enveloppe à part:

- le nom complet de l'élève,
- le pseudonyme,
- l'adresse complète avec le code postal,
- le numéro de téléphone,
- le degré primaire.

Critères d'évaluation

L'originalité, le style, la cohérence et la présentation du conte.

Le jury évaluera les textes selon la grille du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.(grammaire, syntaxe, orthographe).

Prix

Au niveau des clubs: à votre discrétion

Au niveau du district: Chaque finaliste se verra remettre une plaque-souvenir et des cadeaux.

Coûts

Inscription au district: 30\$ (chèque à l'ordre du DEQRN).

La remise des prix ainsi que la lecture du conte gagnant se fera lors de la tenue des concours d'expression orale au mois de mai 2010 (date et lieu à venir).

N.B. Les clubs optimistes parrains devront assumer les frais de séjour de leurs candidats le cas échéant.

Inscription

Pour chaque participant, les documents suivants doivent parvenir aux responsables des concours jeunesse au niveau du district **au plus tard le 30 avril 2010:**

- le formulaire d'inscription dûment rempli,
- le(s) conte(s) gagnant(s),
- le certificat de naissance du candidat (photocopie),
- un chèque au montant de 30\$.

Toute inscription incomplète ou reçue après cette date sera refusée.

Pour renseignements supplémentaires, commentaires, ou pour présenter une candidature, vous adresser aux responsables des concours jeunesse (coordonnées à l'endos).